

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

avec vote par correspondance

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Madame Claudia Gagnon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Saint-Prime.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de son adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 h à 12 h	

ATTENTION

- **Vendredi 3 octobre le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30;**
- **Vendredi le 19 septembre, la présidente d'élection ne sera pas disponible.**

Il est toujours préférable de prendre rendez-vous pour le dépôt d'une candidature afin de s'assurer de la présence de la présidente d'élection

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection de voter à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la Municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 20 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Pascale Ouellet

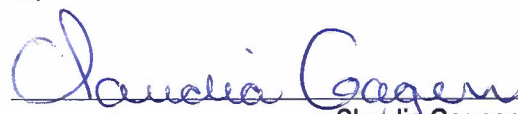
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Cathy Lavoie.

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection
Madame Claudia Gagnon
599, rue Principale
Saint-Prime (Québec) G8J 1T2
Téléphone : 418-251-2116 p.2227

Adjointe
Madame Cathy Lavoie
599, rue Principale
Saint-Prime (Québec) G8J 1T2
Téléphone : 418-251-2116 p.2241

Donné à Saint-Prime, ce 4^e jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.



Claudia Gagnon
Présidente d'élection